

Du breton mondain

Ronan Calvez



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/277>

DOI : 10.4000/abpo.277

ISBN : 978-2-7535-1511-6

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 2008

Pagination : 135-153

ISBN : 978-2-7535-0772-2

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Ronan Calvez, « Du breton mondain », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 115-3 | 2008, mis en ligne le 30 septembre 2010, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/277> ; DOI : 10.4000/abpo.277

Du breton mondain

Ronan CALVEZ

Professeur de celtique
Centre de recherche bretonne et celtique
Université de Bretagne occidentale – Brest

*Cassal à ran poan,
caret à ran ebat*¹.

Dans le cadre des études historiques, la langue bretonne est fort peu abordée et l'idée reçue la mieux partagée est que, depuis la fin des invasions normandes, les élites parlent français et le bas-peuple, breton² – ce qui en fait, par nature, une langue *populaire*³. Dans le cadre des études littéraires, la production en breton du siècle des Lumières est habituellement présentée comme négligeable, voire insignifiante⁴ : le XVIII^e siècle littéraire

1. « Je hais la peine, j'aime le plaisir » : KERENVEYER, « Satire », dans *Ar farvel göapaër. Le bouffon moqueur*, traduit et présenté par Ronan Calvez, Brest, CRBC-UBO, 2005, p. 242. Sauf indication contraire, les traductions du breton sont de moi.

2. Voir par exemple LE GALLO, Yves, « Bretagne, le sursaut d'un destin manqué », préface à ELÉGOËT, Louis, *Bretagne, une histoire*, Rennes, CRDP de Bretagne, 1999, p. 5-6 : « Que la Haute-Bretagne, en contact immédiat avec le corps continental de la France, soit aussi celle des futures capitales provinciales, Rennes et Nantes, entraîne que, dans l'autre Bretagne, la langue de la noblesse, de la bourgeoisie et de l'administration soit le français. La déchéance sociale de la langue bretonne se manifesterà dans le fait que, jusqu'à nos jours, aucun acte rédigé en cette langue – fût-ce le plus humble – ne sortira d'un greffe, d'une étude de procureur ou de notaire ou ne sera consigné dans un registre d'état civil. Ce ne sera que tardivement, au début du XIX^e siècle, qu'elle se haussera à la dignité de langue écrite et littéraire, mais sans jamais accéder à l'investiture officielle. »

3. Sur l'ambiguïté de cette formulation, voir CERTEAU, Michel de, en collaboration avec JULIA, Dominique et REVEL, Jacques, « La beauté du mort », dans *La culture au pluriel*, Paris, Bourgeois, 1980, p. 49 sq.

4. Voir, par exemple, l'essai de la VILLEMARQUÉ, « Le théâtre chez les nations celtiques » introduisant *Le Grand mystère de Jésus. Passion et résurrection. Drame breton du Moyen Âge*, Paris, Didier et Ce, 1865, CXXXV p.; LOTH, Joseph, *Chrestomathie bretonne (armoricain, gallois, cornique). Première partie breton-armoricain*, Paris, Bouillon, 1890, p. 332; HEMON, Roparz, *La langue bretonne et ses combats*, La Baule, Éditions de Bretagne, 1947, p. 106-107; HEMON, R., « *Tri oadvezh ar brezhoneg*/Les trois âges du breton », *Al Liamm*, n° 26, mae-mezheven 1951, p. 36-41. En 1952, ce dernier apporte un bémol à ses appréciations dans « *O klask hol lennegezh kozh*/À la recherche de notre littérature ancienne », *Al Liamm*, n° 32-33, mae-eost 1952, p. 104-125.

breton, c'est le vide ou presque, et ce qui est parvenu jusqu'à nous de cette période est la dégénérescence ou la forme *populaire* d'une production savante issue d'un âge d'or mythique doté d'un prestige magique⁵.

Cependant, au XVIII^e siècle, à côté de la littérature religieuse, il existe une production autre qui est restée principalement manuscrite : je veux parler de la littérature mondaine. La mettre en lumière n'oblige pas seulement à la caractériser ; cela pousse aussi à revoir l'histoire de la littérature et celle des pratiques langagières des siècles précédents.

Les pratiques du breton

Afin d'appréhender l'histoire du breton, il est nécessaire d'*entendre* celle de ses locuteurs.

Une langue de communication

Au XI^e siècle, lorsque la Bretagne retrouve un climat pacifié après les ravages occasionnés par les Vikings et autres Normands, se met en place, comme partout en Europe, une féodalité qui va profiter à une classe nobiliaire francisée. Ainsi, dès 1213, le duché a un capétien à sa tête et la langue de l'administration ducale est française, après avoir été latine, avant même l'édit de Villers-Cotterêts signé par François I^{er}. Les hauts lieux de cette administration, ainsi que ceux de la cour ducale, se trouvent en Haute-Bretagne. Néanmoins, il existe aussi une classe nobiliaire en Basse-Bretagne, et il est difficile d'imaginer des nobles ruraux ne maîtrisant pas la langue bretonne pratiquée par la très grande majorité de la population des campagnes. Datant du XV^e siècle, les premiers écrits en breton parvenus jusqu'à nous sont certainement composés par les membres des ordres mendiants, nouvellement créés : ces derniers, porteurs d'une nouvelle spiritualité qui essaimait en Europe, vivent de la charité. Mais qui est susceptible de leur commander poèmes mystiques et mystères religieux et de verser des dons substantiels et suffisants pour leur permettre de fonder des maisons ? Ce sont bien sûr les membres de la bourgeoisie des villes, ces nouveaux riches qui ont profité de l'essor du commerce maritime, ainsi que la noblesse⁶.

La pénétration de l'administration royale à l'intérieur de la province de Bretagne et le développement des charges royales vont gagner au français la grande noblesse et la bourgeoisie. Concrètement, cette francisation va se faire principalement dans les collèges jésuites, installés en 1620 à Quimper, en 1630 à Vannes, dispensateurs d'un excellent enseignement

5. Voir BERNARD, Daniel, « Les prêtres et le breton aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. LXII, 1935, p. XXVIII.

6. Voir LE BERRE, Yves, « La littérature moderne en langue bretonne ou les fruits oubliés d'un amour de truchement », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 159, 2001, p. 29-51 ; LE BERRE, Yves, *Qu'est-ce que la littérature bretonne ? Essais de critique littéraire*, textes rassemblés par Nelly Blanchard et Ronan Calvez, Rennes, PUR, 2006.

profane et religieux, et diffuseurs des modèles classiques, latin et français. Mais pour autant, cette francisation n'implique pas systématiquement une débretonnisation. En effet, pour certains nobles ruraux, le breton est une nécessité pour au moins deux raisons : d'une part, c'est la langue parlée par les paysans qui travaillent sur leurs terres et le breton est nécessaire à l'intercompréhension; d'autre part, maîtriser le breton, c'est s'assurer d'un pouvoir symbolique, et par là économique, sur ces mêmes paysans. À une époque où la paysannerie et la noblesse étaient membres d'une même communauté⁷ et dans un temps où l'individu n'avait véritablement d'existence qu'au sein d'une collectivité⁸, les stratégies de condescendance⁹ étaient certainement courantes. Ainsi, le comte de Souvigny, lieutenant général des armées du roi, de passage à Plouneventer en 1626 ou 1627, assiste, avec ses compagnons et leur hôtesse Madame de Brézal, à une fête organisée par un prêtre pour sa première messe. Et de conter sa stupéfaction et celle de ses compagnons « quand nous eûmes vu l'appareil du festin, sous une feuillée longue de plus de deux cents pas, à double rang de tables, et tout au bout celle qui étoit préparée pour madame de Brézal, ses demoiselles et toute la noblesse conviée. Cette table et les deux autres furent servies par cent garçons vêtus en Bas-Bretons, selon l'usage du pays, avec des livrées. On demeura plus de trois heures à table. Vers la fin, ces pauvres gens, qui se portoient bien, s'avancèrent près de notre table et burent à la santé de madame de Brézal, un genou à terre¹⁰ ». Suit alors le récit d'un tournoi de lutte bretonne. À la lecture de ce passage, on est en droit de se demander quelles sont les langues en présence et quelle est la pratique de Madame de Brézal; s'il ne fait aucun doute qu'elle connaît le français, peut-elle ne pas connaître le breton? J'en doute fort, et d'autres éléments me confortent dans cette idée. En effet, certains droits seigneuriaux nécessitent de la noblesse une connaissance, au moins passive, du breton : c'est assurément le cas du droit de soule (le dernier couple marié de l'année remet au seigneur, le jour de Noël, la boule de cuir qui permettra ensuite à ce dernier de donner le coup d'envoi de la prochaine partie) ou du droit de quintaine (après avoir brisé une lance contre une cible en bois fichée en terre, en compagnie de son mari, la nouvelle mariée se doit de chanter une chanson au seigneur, voire de lui donner un baiser)¹¹. Si les contacts entre noblesse rurale aisée et paysannerie sont inévitables, que dire alors de la nombreuse plèbe nobiliaire, la Coutume de Bretagne ayant entériné le système héréditaire de partage noble, ou de la noblesse dormante qui

7. Voir NASSIET, Michel, « Noblesse et paysannerie en Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles : familiarité et distanciation », actes du colloque *Élites et notables en Bretagne de l'Ancien Régime à nos jours*, réunis par Christian Bougeard et Philippe Jarnoux, Brest, CRBC – UBO, 1999, p. 69-81.

8. Voir CROIX, Alain, *L'Âge d'or de la Bretagne 1532-1675*, Rennes, éditions Ouest-France, 1993, p. 214.

9. Voir BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 61 sq.

10. Cité par CROIX, Alain, *L'Âge d'or de la Bretagne...*, op. cit., p. 428.

11. *Ibidem*, p. 120.

déroge¹²? Faire du commerce à Morlaix, tenir taverne ou même travailler la terre nécessite une maîtrise du breton. Qui plus est, le breton n'est pas qu'une langue nécessaire de l'échange économique ou informel; c'est aussi une langue de culture.

Une langue de distinction

Parallèlement à la littérature religieuse initiée par les jésuites, on devine l'existence d'une pratique culturelle autre. En effet, certains des chants de tradition orale, recueillis sur les lèvres des paysans ou des paysannes de Keribilbeus au XIX^e siècle (et il faut noter que les premiers collecteurs¹³, Aymar de Blois, Madame de Saint-Prix, Jean-François de Kergariou, Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, Ursule Feydeau de Vaugien..., sont tous des châtelains), et au XX^e siècle, peuvent être datés avec assurance des XVI^e et XVII^e siècles¹⁴. Ainsi, les recueils de *gwerziou* de François-Marie Luzel mettent en scène, majoritairement, des gentilshommes¹⁵. « *Markiz Trede/Le marquis de Coatredrez*¹⁶ » raconte l'enlèvement d'une jeune demoiselle par un cruel marquis : elle préfère se donner la mort plutôt que d'être déshonorée et elle est vengée par son frère de lait, le seigneur de Kerninon; dans ces *gwerziou*, il est bien souvent question d'affaires de duel, pratique nobiliaire par excellence. Rien n'empêche d'imaginer un noble mettant en vers cet épisode réel ou adapté, car assurément universel, afin de mettre en garde ses congénères contre des abus avérés. Dans « *Markizes Degange/La marquise Dégangé* », on apprend que la marquise, fille du duc de Rohan, fut envoyée « *d'Baris, da deski/Ar c'hadans hag ar c'hademi;/Ar c'hademi hag ar c'hadans,/Wit diskouri gant ann noblans//à Paris, pour apprendre/La Cadence et l'Académie;/L'Académie et la Cadence,/Afin de discourir avec la noblesse*¹⁷ ». Mariée avec un homme de son rang, elle perd ce dernier qui meurt à la guerre; elle se remarie; son nouveau mari, avant de partir lui aussi à la guerre, confie son épouse à un frère prêtre qu'il a. Ce dernier va essayer d'abuser de la jeune marquise qui se refuse à lui. L'abbé va alors

12. *Ibid.*, p. 218-219.

13. LAURENT, Donatien, « Aymar de Blois (1760-1852) et les premières collectes de chants populaires bretons », *Les Cahiers de l'Iroise*, 24^e année, n° 1, janvier-mars 1977, p. 1-8.

14. NASSIET, Michel, « Repères chronologiques de chants de tradition orale », *La Bretagne et la littérature orale en Europe*, Mellac-Brest, CRBC, 1999, p. 218, et « La littérature orale bretonne et l'histoire », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 106, 1999, n° 3, p. 59-60. Voir également GUILLOREL, Eva, « Une proposition d'analyse culturelle des *gwerziou*. Comportements et sensibilités dans la Basse-Bretagne d'Ancien-Régime d'après les plaintes en langue bretonne », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 113, n° 1, 2006, p. 25-52.

15. LE GUENNEC, Louis, « La légende du marquis de Guerrand et la famille Du Parc de Locmaria », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome LX, 1928, p. 15.

16. Dans *Chants et chansons populaires de la Basse-Bretagne* recueillis et traduits par F. M. Luzel. *Gwerziou I*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1971 [réimpression de l'édition 1868-1890], p. 336-349.

17. *Ibidem*, p. 513. La traduction est de Luzel. Sur cette *gwerz*, voir aussi LE BRAZ, Anatole, « L'origine d'une *gwerz* bretonne », *Mélanges H. d'Arbois de Jubainville : recueils de mémoires*, Paris, Fontemoing, 1905, p. 111-128.

répandre les pires infamies sur le compte de la jeune femme que, de retour de la guerre, son mari tue : son frère prêtre ne lui avait-il pas écrit qu'il portait des cornes ? Ici encore, le thème est classique, universel, et il a valeur de morale. Car ce que l'on présente parfois comme une charge contre la noblesse peut très bien être interprété comme un message, conscient ou inconscient, volontaire ou non, de la noblesse elle-même aux bourgeois et aux paysans aisés : être noble n'est que source de malheurs et par conséquent, il n'y a aucun avantage à aspirer à l'anoblissement ; ce qui est une autre façon de dire : « Laissez-nous entre nous, puisque nous ne sommes pas si différents de vous, et que nous avons aussi nos soucis, petits et grands, au même titre que vous. »

La *gwerz* intitulée « *Ar c'homt a Goat-Louri hag ann otro Porz-Lann*/Le comte de Coat-Loury et le seigneur de Porz-Lann » narre la rixe entre ces deux gentilshommes, le premier traversant le second de son épée. Après le récit de la tragédie, vient cette strophe : « *Paroasionis Tonkedek, c'hui a zo bet tud lach, /Lest lac'ha ho kabitenn, ha c'hui holl war ar plaz! /Paroasionis Tonkedek allas! na wient ket /Vije ho c'habitenn dre trahison lac'het.* //Paroisiens de Tonquédec, vous avez été des lâches, / (Vous qui avez) laissé tuer votre capitaine, étant tous sur la place! / Les paroisiens de Tonquédec hélas ! ne savaient pas/que leur capitaine serait tué par trahison¹⁸. » Dans les deux premiers vers, c'est bel et bien le reproche de ne pas avoir protégé leur seigneur qui est adressé aux paroisiens de Tonquédec, reproche immédiatement atténué par une excuse fournie, dans les derniers vers, à ces mêmes sujets. Les paroles, pleines de magnanimité mais aussi de condescendance, du seigneur agonisant à son fils aîné m'incitent à voir une plume noble derrière cette *gwerz* : « *C'hui, 'me-z-han, mab hena, c'hui a zo ar c'hōsa, /Lakan da gabitenn ebars ma flaz brema, /Lakan da gabitenn en parous Tonkedek, /Beet sonj anezhe, n'ho abandonet ket.* //Vous, dit-il, mon fils aîné, vous êtes le plus âgé, / Et je vous mets capitaine, à présent, en ma place, / Je vous mets capitaine de la paroisse de Tonquédec, / Songez à eux (aux habitants), ne les abandonnez pas¹⁹. »

Dans certains cas, du reste, il est sûr que des plaintes ont été écrites par des nobles, telle la *gwerz Kernolquet*²⁰, qui, adressée aux « gentilshommes et demoiselles » et datée sans doute de 1663, rapporte les méfaits de bandits nobles. Cette *gwerz* précise que son auteur est un jeune gentilhomme, et elle est, en quelque sorte, le pendant oral, dans une société où la pénétration du livre est encore faible²¹, d'une réponse armée à ces exactions : en effet, les seigneurs de fiefs qui terrorisaient la population en

18. *Chants et chansons populaires de la Basse-Bretagne* recueillis et traduits par F. M. Luzel. *Gwerziou II*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1971 [réimpression de l'édition 1868-1890], p. 110-111.

19. *Ibidem*, p. 112-113.

20. Publiée, avec une traduction, par LE ROUX, Pierre, « Les chansons bretonnes de la collection Penguern », *Annales de Bretagne*, t. XV, année 1899-1900, p. 612-625. Ces chants font l'objet d'une publication par Hor Yezh, dans la collection « Gwerin ».

21. CROIX, Alain, *L'Âge d'or...*, *op. cit.*, p. 435.

pays de Guingamp ont été attaqués et arrêtés par leurs voisins nobles²². De même, le poème sur la bataille de Camaret de 1694²³ a très certainement été composé par Guillaume du Haffont, seigneur de Lestrédiogat, manoir où le manuscrit a été retrouvé²⁴. Néanmoins, ceux qui ont publié ou étudié ces chants suggèrent qu'ils ont été écrits par les serviteurs des nobles²⁵, ou bien par des clercs, les *cloarecs*, issus du milieu aisé des gros laboureurs²⁶. Les auteurs de ces productions sont à coup sûr issus d'une couche intermédiaire qui, en l'absence d'une haute bourgeoisie riche, est composée d'une bourgeoisie moyenne, d'une paysannerie moyenne ou aisée, mais aussi d'une noblesse rurale : ce sont les membres de cet *entre-deux* qui ont accès à une culture livresque dont on a rarement cherché l'influence dans les chants de tradition orale. Pourtant, le chant intitulé « *An Itron/La dame* », extrait de la collection de Penguern²⁷, s'apparente à la trente-deuxième nouvelle de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre²⁸. Dans le même ordre d'idées, il existe, sur le combat de Saint-Cast de 1758, une version orale collectée par Penguern et un texte imprimé à Morlaix, *Chanson neve, var sujet an disquen o deus groet ar Sozon en Saint Cast an 11 à mis goengolo 1758*²⁹ : lequel a influencé l'autre ? Une influence savante sur des chants de tradition orale ne peut qu'être le fait de lettrés maîtrisant le français comme le breton³⁰. Dans les manuscrits Lédan conservés à la bibliothèque de Morlaix, se trouve un *Cantic evit supplia ar Verc'hez glorius Vari d'ober ar c'hraç d'ar Roue a Franç da vea victorius var e oll enemiet, ha da obten ar peoc'h entre ar brincet christen/Cantique pour supplier la glorieuse Vierge*

22. COUFFON, Roger, « La terreur au pays de Guingamp en 1660. La bande de Kernoelquet », *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. 88, 1960, p. 20-28 ; « Kernoelquet : le mandrin Trégorrois », *Les Cahiers du Trégor. Bulletin du Club d'Histoire et d'Archéologie de Bégard*, n 1, 1982, p. 21-36.

23. « *Canaoen neué voar sujet ar generosité dimes ar Vrettonet Crozon er combat en Camaret ho deveus combattent courageusamant evit ar feis catholig* » : voir le texte, précédé d'une étude et d'une traduction de Georges-Gustave Toudouze, dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. LXXXV, 1959, p. 29-74.

24. LE GALLO, Yves, « Le paysan bas-breton et le mythe au XVII^e siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 82, 1975, n° 4, p. 478.

25. LE GUENNEC, L., « "L'élégie de Monsieur de Névet" et "Le baron Huet" », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. XLVIII, 1921, p. 119 ; « Vieilles chansons bretonnes II. La chanson de Monsieur de Boisalain », *ibidem*, t. L, 1923, p. 15.

26. NASSIET, Michel, « La littérature orale... », *loc. cit.*, p. 215-216 ; MALRIEU, Patrick, *La Chanson populaire de tradition orale en langue bretonne. Contribution à l'établissement d'un catalogue*, thèse d'études celtiques, 1998, t. 1, p. 69-76.

27. Publié, avec une traduction, par LE ROUX, Pierre, « Les chansons bretonnes de la collection Penguern », *Annales de Bretagne*, t. XIV, 1898-1899, p. 430-437.

28. NASSIET, Michel, « La littérature orale... », *loc. cit.*, p. 204-205.

29. LOTH, Joseph, « Une chanson inédite sur le combat de Saint-Cast », *Annales de Bretagne*, t. XII, 1896-1897, p. 607-621 ; « *Emgann Sant-Cast/Le combat de Saint-Cast* », publié par PÉRENNÈS, Henri, « Vieilles chansons bretonnes », *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, mai-août 1939, p. 122-127. Sur la chanson sur feuille volante, voir OLLIVIER, Joseph, *Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes*, Quimper, Le Goaziou, 1942.

30. Pour d'autres exemples, MALRIEU, P., *La Chanson populaire de tradition orale...*, *op. cit.*, tome 1, p. 81.

Marie d'accorder la grâce au Roi de France d'être victorieux de tous ses ennemis et d'obtenir la paix entre les princes chrétiens³¹ : ce texte, daté de la seconde moitié du XVII^e siècle, est un texte politique qui appelle le peuple à la résistance face aux Hollandais et aux Anglais, ennemis de la France et de la religion catholique; il a nécessairement été composé par un lettré au fait des événements du temps.

D'autres raisons permettent d'entendre la voix de la noblesse derrière tel ou tel chant. Datée de 1675, *La ronde du papier timbré*³² moque la royauté : elle pourrait parfaitement être de la main d'un noble, lié à la paysannerie par une opposition commune à l'autorité centralisée. La composition d'une chanson en breton serait alors un moyen de renforcer les liens verticaux avec la paysannerie. Jusqu'au début du XVII^e siècle, il existait encore, entre le peuple et l'élite, des modes d'expression communs, où s'exprimait une sensibilité commune³³. De ce fait, il est permis d'émettre l'hypothèse qu'en plus du breton d'Église, il existait un autre registre de breton élevé, façonné par la noblesse et par des clercs, aussi distincts des *badumes* que l'était le registre ecclésial – caractérisés par des traits phonologiques ou des traits de vocabulaire particuliers, les *badumes* sont les registres de breton pratiqués dans le cadre du marché paroissial : ils n'empêchent pas l'intercompréhension mais permettent de localiser tel ou tel locuteur comme appartenant à telle ou telle paroisse³⁴. C'est le désir de pénétrer, par la voie concrète ou par la symbolique, dans la noblesse qui permettrait d'expliquer la diffusion *populaire* de ces chants par l'entremise de la paysannerie aisée, celle-là même qui, en 1675, est à l'origine du *Règlement fait par les nobles habitants des quatorze paroisses du Païs Armorique situé*

31. Volume VIII des manuscrits Lédan, p. 106-112. Texte breton et traduction donnés par PÉRENNÈS, Henri, « Vieilles chansons bretonnes », *loc. cit.*, p. 106-115. Voir aussi LE GUENNEC, Louis, « Messire Guillaume du Boishardy. Apothicaire, prêtre et poète breton au XVII^e siècle », *En Breiz-Izel autrefois*, Quimper, Éditions de la Société « Les Amis de Louis Le Guennec », 1940, p. 82.

32. « *Ar paper timb/Le papier timbré* » provenant de la collection Penguern, publiée par PÉRENNÈS Henri, « Vieilles chansons bretonnes », *loc. cit.*, p. 100-105. De Penguern en avait donné le texte français dans « Le papier timbré », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. 3, 1851, 1^{re} année, p. 78-80. Sur cette chanson, voir le commentaire daté de PORCHNEV, Boris, dans « Les buts et les revendications des paysans lors de la révolte bretonne de 1675 », *Les Bonnets rouges*, Paris, UGE, 1975, p. 281-283.

33. CROIX, Alain, *L'Âge d'or...*, *op. cit.*, p. 406; NASSIET, Michel, « La littérature orale... », *loc. cit.*, p. 203.

34. « Langue et société sont deux phénomènes indissociables [...]. Ce qui forme la société, c'est l'enchevêtrement et la hiérarchie des institutions. [...] Ce qui forme la langue, c'est l'enchevêtrement et la hiérarchie des idiomes. [...] Nous proposons de distinguer des *institutions d'usage* aux règles justifiées uniquement par la tradition orale, en vigueur dans un espace très restreint : le marché local s'est de tout temps tenu le premier mercredi de chaque mois. Les idiomes correspondant aux institutions d'usage sont les *badumes*, du breton *ba du-mañ* "par chez nous". N'ayant d'autre justification que la tradition, ils sont l'objet de constants discours évaluatifs : "Nous autres, nous disons 'une vache', mais eux autres ils disent 'une vaque'" » : LE BERRE, Yves, LE DÛ, Jean, « Y a-t-il une exception sociolinguistique française ? », dans *La Bretagne Linguistique*, volume 12, Brest, CRBC – UBO, 1998, p. 14-18.

depuis *Doüarnenez jusqu'a Concarneau*³⁵ : d'une certaine façon, ce texte témoigne d'une aspiration identique³⁶, admirablement représentée, d'un autre côté, par les maisons des gros laboureurs³⁷.

Ce mécanisme de diffusion *populaire* a bien pu toucher le théâtre des XVII^e et XVIII^e siècles. Derrière les pièces de théâtre, je serais tenté de voir aussi la main d'une petite noblesse ou d'une bourgeoisie cultivée : la culture véhiculée est la même que celle des *gwerziou*. De ces pièces, il existe de très nombreux manuscrits datés du XVIII^e siècle principalement : la plupart sont inédits et se trouvent dans les bibliothèques³⁸. S'il a été décrit³⁹, ce théâtre a fait l'objet de fort peu d'analyses⁴⁰. Dans son introduction au mystère de saint Patrice, Joseph Dunn rappelle que ces mystères sont écrits dans une langue qui leur est propre :

« La langue du théâtre breton était une langue artificielle qui n'était parlée que sur la scène et était fort différente de la langue habituelle. C'était une marque caractéristique du style des drames bretons, et aussi une marque d'élégance et de supériorité de la part de l'auteur d'introduire dans son discours un grand nombre de locutions françaises et de mots français taillés à la bretonne, tout comme dans les romans anglais d'autrefois c'était la mode de mêler la conversation des personnages avec des phrases empruntées au français⁴¹. »

La langue des *gwerziou*, relativement identique à la théâtrale, n'est donc pas celle des prêches, ni même celle des villes. Néanmoins, aux XVI^e et XVII^e siècles, ces trois registres remplissent la même fonction : se distin-

35. Publié par GARLAN, Yves et NIÈRES, Claude, *Les Révoltes bretonnes de 1675. Papier timbré et Bonnets rouges*, Paris, Éditions sociales, 1975, p. 101-104.

36. Pour cette lecture du *Règlement*, voir NASSIET, Michel, « Noblesse et paysannerie en Bretagne... », *loc. cit.*, p. 75-79.

37. CARNEY, Sébastien, « Les riches maisons paysannes du Léon aux XVII^e et XVIII^e siècles ou les palais des rois-paysans », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 107, n° 3, 2000, p. 57-86.

38. « Catalogue des manuscrits celtiques et basques de la Bibliothèque Nationale », *Revue Celtique*, t. XI, p. 389-423 où 73 manuscrits en breton sont recensés. Voir aussi la *Revue Celtique*, t. V, p. 320-332 et LE BRAZ, Anatole, *Le théâtre celtique*, Genève-Paris, Éditions Slatkine, 1981, 1^{re} édition : 1905, p. 519-523.

39. LE MENN, Gwennolé, *Histoire du théâtre populaire breton (XV^e-XIX^e)*, Skol-Dastum, 1983, 83 p.

40. LE ROUX, Pierre, « Le Théâtre breton du XVII^e s. au XIX^e s. », *Conférences universitaires de Bretagne (1943-1944)*, Rennes, Plihon, 1944, p. 209-234; LE BERRE, Yves, « La vie bretonne des quatre fils Aymon : un "classique du peuple" ? », *Bretagne et romantisme. Mélanges offerts à Louis Le Guillou*, Brest, CRBC-UBO, p. 35-45, réédité dans *Qu'est-ce que la littérature bretonne?*, *op. cit.* ; LE DUC, Gwenaël, « Geneviève de Brabant : la rime interne moteur de l'action dramatique », *Klask*, I, 1989, p. 69-87 ; « La Vie de Geneviève de Brabant : la langue comme écran et révélateur », *La Bretagne Linguistique*, volume 1, CRBC – UBO, 1985, p. 261-275 ; « Le théâtre populaire breton, transmission écrite et orale, problématique d'une symbiose », *Text und Zeittiefe*, Tübingen, éd. Hildegard L. C. Tristram (Hrsg.), Gunter Narr Verlag, 1993, p. 233-292 ; « Les aspects médiévaux du théâtre populaire breton », *Oihenart*, 16, 1999, p. 17-49.

41. *La vie de Saint Patrice. Mystère breton en 3 actes*, texte et introduction par Joseph Dunn, Paris/Londres, Champion/Nutt Oberthür, 1909, p. XXI.

guer des badumes⁴². Sous une forme différente, cette *distinction* se laisse entendre également au siècle des Lumières.

Au XVIII^e siècle, la pratique mondaine

Durant le XVII^e siècle, augmentent l'animosité et l'amertume des paysans à l'encontre des seigneurs ; le cloisonnement de la société en ordres est renforcé par la réformation de 1668-1672 qui limite les possibilités d'entrée dans la noblesse⁴³. Au siècle suivant, la diffusion de la culture des Lumières touche les nobles, plus ou moins fortement et plus ou moins directement, ce qui contribue également à creuser le fossé séparant ces derniers des paysans. Pour autant, au XVIII^e siècle, il existe bien des témoignages indirects d'une connaissance du breton chez les nobles ou les bourgeois.

Dans son essai sur *L'Avenir de la Langue bretonne*⁴⁴, La Villemarqué en fournit un exemple indirect, lorsqu'il campe les complices des ennemis de la Bretagne et du breton :

« Toutefois, les complices de nos ennemis ne doivent pas tous être rangés sur la même ligne et accusés au même chef ; les uns le sont en effet presque malgré eux, tandis que les autres les aident de tout leur pouvoir. Parmi les premiers, il faut comprendre en général les habitants des villes, des bourgs et des manoirs, et la plupart des ecclésiastiques de la Bretagne. Ceux-là dans leurs discours, ceux-ci dans leurs sermons, ne se font aucun scrupule d'*enrichir* la langue bretonne d'une foule de mots français, dont les désinences seules sont changées. Le mal n'est pas grand, disent-ils, ce ne sont que des mots ; mais ce ne sont aussi que des gouttes d'eau qui s'infiltrèrent dans les flancs du navire, par l'incurie des matelots, et pourtant il finit par s'emplier et sombrer⁴⁵. »

On a là la démonstration d'une connaissance du breton dans les manoirs. D'une certaine façon, on peut même dire que la noblesse campagnarde n'a pas le choix. Ainsi, dans une lettre datée du 23 mai 1783, Madame le Forestier de Kerosven, comtesse de Bois-Eon, donne quelques nouvelles à la comtesse du Laz :

« Dans notre quartier c'est une mission de campagne, c'est-à-dire bretonne, que les Capucins donnent à Lanmeur. J'y fus hier et y trouvai Mesdames de Guernellé, de la Barre, de Kerjean, de Lanascal. Ces deux-ci vont coucher au Guerrand chaque jour, et reparaissent, à sept heures du matin, pour suivre les exercices tout le reste de la journée. Cela est d'un grand exemple⁴⁶. »

42. Pour une analyse de ces trois registres élevés du breton, voir CALVEZ, Ronan, « Couvrir ce sein : La Villemarqué et le breton mondain », *Mélanges offerts en l'honneur de Donatien Laurent*, à paraître aux PUR fin 2008.

43. CROIX, Alain, *L'Âge d'or...*, op. cit., p. 220-221.

44. Essai publié en tête du recueil de cantiques *Kanaouennou Santel* (Saint-Brieuc, Prud'homme, 1842) de l'abbé Henry. Je le cite ici d'après la réédition sous forme de brochure (édition du terroir breton, Nantes, 1904).

45. *Ibidem*, p. 20-21. C'est l'auteur qui souligne.

46. BAUDRY, J., *Étude historique sur la Bretagne à la veille de la Révolution. À propos d'une Correspondance inédite (1782-1790)*, 1^{er} volume, Paris, Champion, s. d. [l'épilogue, dans le second volume, est daté de 1904], p. 193-195.

La même comtesse du Laz reçoit, le 27 août 1784, une lettre de Madame la marquise de Montbourcher, fille de Jean-Jacques-Claude, marquis de Kersauson de Brésale, et de dame Marie-Renée de Saisy de Kerampuil. Exilée à Rennes, et impatiente de revenir en Basse-Bretagne pour l'hiver, Madame la marquise conclut sa lettre par ces mots :

*Quenaveso va mignones ques
O mignones ag o poupon ques*⁴⁷.

Ce distique nonasyllabique, qui peut se traduire par « Au revoir ma chère amie/Votre amie et votre chère pouponne », témoigne d'une connaissance du breton mais aussi d'un goût pour les bouts-rimés et autres maximes que la marquise a certainement entendus dans sa jeunesse. En effet, ses parents, en leur château de Brézal en Plouneventer, près de Landerneau, organisaient des soirées et des fêtes durant lesquelles étaient données des pièces en français comme en breton⁴⁸.

Voici encore la lettre du chevalier de Mirabeau adressée au Marquis son frère, de Saint-Brieuc, le 22 juillet 1760 :

« Il faut que je te parle encore de la Bretagne que je quitterai dans quelques jours si les ennemis ne m'occasionnent pas des ordres d'y rester. Le hasard ou pour mieux dire ma marche, m'a fait écarter du côté de Tréguier, Lannion etc., villes assez éloignées de la grande route, pour n'avoir pas encore été infectées par l'air des arrivans de Paris. C'est le paradis terrestre pour les mœurs, la simplicité, la vraie grandeur patriarcale. Des paysans à genoux comme un fils tendre y seroit devant son père, des seigneurs qui ne parlent un langage dur et grossier à ces paysans que d'un air bon et riant. On voit un amour réciproque entre ces maîtres et ces serviteurs, des femmes grandes, bien faites, sages, douces, et qui paroissent à peine se compter pour quelque chose, tandis que leurs maris bons et honnêtes paroissent pleins d'une complaisance tendre et mâle pour elles. Les femmes m'ont édifié. Ma mère est représentée cent fois dans ces petites villes⁴⁹. »

Derrière le cliché d'une Bretagne originelle et garante d'un ordre social sain, on devine en filigrane de cette lettre des pratiques langagières qui relèvent de la nécessité. Mais il y a aussi, chez une partie de la noblesse, un intérêt réel pour la langue, et l'extrait de La Villemarqué cité plus haut laisse même entendre une volonté de distinction dans la pratique du breton. Ainsi, un manuscrit de cantiques, conservé à la bibliothèque de Brest, a été recopié au XVIII^e siècle par M. du Botmeur, en son manoir de Botmeur en Berrien. De même, dans une lettre du 22 juillet 1802 à son cousin Audouyn de Kergus, en passe d'être élu juge de paix, M^{me} Audouyn de Pompery, née à Quimper en 1762, parle de son fils, en pension à Paris (il est âgé d'une quinzaine d'années) :

47. *Ibidem*, p. 267.

48. LE GUENNEC, Louis, « Le château de Brézal en Plouneventer », *La Dépêche de Brest et de l'Ouest*, 7 et 9 octobre 1933.

49. LAURENT, Ch., *Les voyages en Bretagne du chevalier de Mirabeau (1758-1760)*, Mayenne, Joseph Floch imprimeur-éditeur, 1983, p. 214-215.

« Il est arrivé aussi à sa pension un jeune homme d'ici, le fils de Mme Ferec ; ce sera un camarade, d'autant plus agréable pour Charles, qu'ils pourront parler breton ensemble et s'entretenir ainsi dans une langue, que je serais fâchée que le grec et le latin lui fissent oublier. Et vous, mon cher cousin, comment vous en tirez-vous, quand il faut juger entre des paysans, car je ne vous crois pas fort. Votre greffier, sans doute, sait mieux la langue que vous, et vous sert d'interprète⁵⁰. »

Point de mépris pour ce qui est une *langue* qu'il ne faut pas oublier... notamment parce qu'elle peut servir à régler des conflits et, de la sorte, permettre d'asseoir son pouvoir. Rien d'étonnant d'ailleurs à ce que Charles parle le breton car voici ce que M^{me} de Pompery nous apprend de ses deux autres enfants, Antoine, né en 1795, et Marie, née en 1799 :

« Elle est intéressante, elle annonce de l'intelligence, de la sensibilité et tous les goûts d'une demoiselle ; elle n'aime point les petites paysannes ; elle les trouve sales et sottes et le leur dit sans façon. Antoine trouve tout bon, pourvu qu'on sache jouer à la toupie. Si je ne faisais parfois la police, il me ramasserait tous les villageois d'alentour et je serais bientôt obligée de leur céder ma maison⁵¹. »

Ces enfants sont amenés à côtoyer tous les jours des paysans qui ne savent que le breton. Et c'est d'ailleurs cette double compétence (le petit Antoine sait lire le français, bien entendu) qui peut les rendre dangereux. Pendant la Révolution, à Saint-Pol-de-Léon, M^{me} Pascal est jugée hostile parce qu'elle sait le breton et qu'elle peut, de la sorte, insuffler aux paysans des idées contre-révolutionnaires⁵².

Cependant, entre une connaissance plus ou moins active du breton et une production littéraire mondaine, il y a un pas. Que je vais franchir.

Une littérature nouvelle

La découverte du manuscrit de François-Nicolas Pascal de Kerenveyer⁵³, sa transcription, sa traduction et son analyse ont constitué une étape de ma réflexion sur ce que j'appelle le breton mondain. En effet, un noble, général de son état à la fin de sa vie, écrit un recueil en breton, qui contient notamment un opéra-comique, des contes libertins, des épigrammes licencieuses..., et qui rompt tout net avec la production de langue bretonne de l'époque, aussi bien la religieuse que la théâtrale. Or cette œuvre n'est pas un hapax. De fait, à côté du breton de curé, du breton des *gwerziou* et du théâtre, il existe un breton mondain.

50. *Un coin de la Bretagne pendant la Révolution. Correspondance de Mme Audouyn de Pompery avec son cousin et Bernardin de Saint-Pierre*, introduction et notice par E. de Pompery, tome second, Paris, Lemerre éditeur, 1884, p. 296-297.

51. *Ibidem*, lettre du 20 avril [1802], p. 289.

52. TANGUY, Abbé J., *Une Ville bretonne sous la Révolution. Saint-Pol-de-Léon*, Brest, imprimerie de la Presse libérale du Finistère, 1903.

53. Sur les détails de la vie de ce général né à Roscoff le 13 juin 1729 et mort à Beauvais le 31 mai 1794, voir mon introduction à la publication du manuscrit : KERENVEYER, *Ar farvel göapaër. Le bouffon moqueur*, op. cit.

Le corps et l'esprit

Deux types de textes sont parvenus jusqu'à nous, ceux dont on connaît l'auteur⁵⁴, et ceux dont on n'a aucune information, si ce n'est le texte lui-même. Ces écrits ont en commun d'être manuscrits et de ne pas avoir laissé de traces, à la différence des *gwerziou*, dans les mémoires : au XIX^e et au XX^e siècle, aucune production mondaine ne sera collectée⁵⁵. Cette littérature a été forgée et a circulé principalement au sein de cette couche intermédiaire bilingue et biculturelle, composée de bourgeois et de nobles. Mais ces écrits, justement, comment les caractériser ? Si, selon moi, l'œuvre de Kerenveyer représente en quelque sorte l'acte de naissance d'une littérature bretonne libertine, ceci ne veut pas dire, pour autant, qu'il n'y a pas eu auparavant d'écrits profanes en breton : aussi bien, dans son dictionnaire manuscrit, Le Pelletier donne-t-il quelques extraits des *Amours du Vieillard*⁵⁶ ; dans le *Mystère de sainte Barbe*, imprimé en 1557, s'est logée une chanson chantée par des maçons⁵⁷ ; de même, les titres des airs qui servent de support musical aux cantiques du père Maunoir ne sont visiblement pas toujours ceux de chants sacrés⁵⁸. Je ne reprendrai pas ici tous les termes de mon analyse du *Farvel*, mais ce qu'il me semble important de souligner, c'est qu'à travers le recueil de Kerenveyer et les autres compositions parvenues jusqu'à nous, fait irruption le *je* sur la scène des lettres bretonnes : c'est une première opposition avec la littérature antérieure ; notamment la religieuse, mais aussi celle des chants populaires de tradition orale⁵⁹ : en effet, dans ces productions, le *je* est un *nous* qui a une valeur exemplaire et communautaire.

Ainsi, « *Chanson ar bramm/La chanson du pet*⁶⁰ » comporte une strophe très révélatrice aussi de cette intrusion du *je*.

*Tud vras ar bed, tud a gals pouïar,
Diouzoc'h n'em eus neb avi,
O c'hingal ez on var an douar,*

54. Pour un premier exemple de publication et d'analyse de texte profane de cette époque, CALVEZ, Ronan, « Le paysan du Trieux », *Langues de l'histoire, langues de la vie. Mélanges offerts à Fañch Roudaut*, Brest, association des amis de Fañch Roudaut, 2005, p. 181-192.

55. CALVEZ, Ronan, « Couvrir ce sein... », *loc. cit.*

56. *Les Fragments de la destruction de Jérusalem et des amours du vieillard*, traduits et annotés par Roparz Hemon et supplément établi avec la collaboration de Gwennolé Le Menn, Dublin, Institute for advanced studies, 1969, 445 p.

57. Voir l'édition d'Émile Ernault (Paris, Thorin, 1888), strophe 79, p. 19.

58. Voir la table des airs publiée par LOTH, Joseph, *Chrestomathie bretonne...*, *op. cit.*, p. 314-317.

59. GIRAUDON, Daniel, *Chansons de langue bretonne sur feuilles volantes et compositions populaires*, thèse de troisième cycle, UBO, 1982 ; GIRAUDON, Daniel, « Chanteurs de plein vent et chansons sur feuilles volantes en Basse-Bretagne », *Ethnologie française*, janvier-mars 1999, 1, p. 22-33 ; MALRIEU, P., *La chanson populaire de tradition orale...*, *op. cit.*, tome 1, p. 95-98 et p. 103.

60. Je donne la version qui se trouve dans le fonds Bernard (Arch. dép. du Finistère, 110J109 : « Littérature bretonne. Notes ») : c'est une copie de la feuille volante sans lieu ni date qu'il a consultée dans les archives Kerdanet. Elle varie quelque peu de la version qui se trouve dans les manuscrits Lédan (volume 1, p. 7-12).

Du breton mondain

*Pa vraman varnan coulz ha c'hui;
Evit mired galloud ha madou,
Oc'h oll boaniou a vezo ven,
Pa yelo diganec'h ar bramou,
N'o pezo ezom netra qen (bis)*

Grands du monde, gens de fort pouvoir,
Je ne vous envie pas,
Je suis votre égal sur la terre
Puisque j'y pète autant que vous.
Pour conserver pouvoir et biens,
Tous vos efforts seront vains,
Puisque vos pets s'échapperont,
Vous n'aurez besoin de rien de plus (bis)

De par sa nature même, cette chanson témoigne d'une deuxième caractéristique de ce breton mondain : le *je* a un corps et il le fait savoir.

*Un Demez el eus ar re goanta,
Caret gant un den divesçon,
Pa voa gant cals a dud o coagna,
Eur bram a loscas a brison.
E douç presant a c'houlén excus,
Evel tad d'ar bram achapet
Ar plac'h, dre galon anaoudegus
Er c'hemer erfin da bried (bis)*

Une demoiselle des plus jolies,
Aimée par un homme fort laid,
Alors qu'elle dînait avec de nombreuses personnes,
Lâcha de prison un pet.
Son amant présent demande excuse
En tant que père du pet échappé ;
La fille, d'un cœur reconnaissant,
Le prend enfin pour mari (bis)

On retrouve ce thème du pet échappé dans les fragments d'une comédie satirique écrite à l'époque de la Révolution. Un procès oppose le Moineau au Chat, le premier reprochant au second d'avoir anéanti sa famille. Le président Singe invite le Chat à se défendre, ce qu'il fait en faisant pénitence et en prenant une posture dévote. Ce repentir émeut la gent féline, notamment une jeune chatte qui, se tenant près de sa mère, « *E deus losquet eur foel-trenn bram/a lâché un pet tonitruant* ». Le Commissaire l'admoneste sévèrement et lui dit : « *Estoned on eun dimezel/Na voar quet terhel e avel//Je suis étonné qu'une demoiselle/Ne sache pas maîtriser son vent*⁶¹. » Derrière la blague scatologique, il y a là une irruption nouvelle du corps et de ses mani-

61. DUROCHER, Léon, « Un Chantecler Celtique », *Le Fureteur Breton*, tome V, n° 28, avril-mai 1910, p. 125-128; Tonton JEAN, « Le Président Marmouz », *Le Fureteur Breton*, tome V, n° 30, août-septembre 1910, p. 216-218; Tonton JEAN, « Le Procès du Chat », *Le Fureteur Breton*, tome VI, n° 31, octobre-novembre 1910, p. 16-17. Les extraits proviennent de ce dernier numéro du *Fureteur*.

festations, diverses et variées⁶². Chez Kerenveyer, le *je* bande fortement (« *reud evel un ascorn oa va bitouzen/mon vit était raide comme un os*⁶³ »), copule allègrement⁶⁴, et attrape la vérole⁶⁵. Mais le corps doit aussi se sustenter. Ainsi, ce « *Bursud ar guin/Miracle du vin*⁶⁶ » chante les plaisirs⁶⁷ de la bonne chère réparatrice et égalitaire; cette « *Chanson*⁶⁸ » évoque les affres d'un homme partagé entre son amour pour le vin et celui qu'il porte à son amante. L'expert des *Collocou familier*⁶⁹ explique à son interlocuteur qu'il faut prendre soin du corps, prendre garde à ce que l'on mange et à ce que l'on boit, sans pour autant condamner l'abus. Il faut encore que le corps exulte; c'est le message du « Bal breton » composé par Paul-Étienne Testard (1712-1794) :

*Paisanted, noblans a bourc'his,
Profited eus o yaouankis;
Ber an amzer, dalhit-han mad;
Evidoc'h e groet an ebad.
Dancit, merc'het, a grit ar bal,
A lesc ar vam goz da trouzial*

*Pa vezot scuis e labourat,
Evit discuis et d'an ebad.
Neuz remed couls ac an draise,
Guelloc'h a gouskot goudeze.
Dancit, merc'het, a grit ar bal,
A lesc ar vam goz da trouzial*

Paysans, noble et bourgeois,
Profitez de votre jeunesse;
Le temps est court, tenez-le bien;
Le divertissement est fait pour vous.
Dansez les filles, et faites le bal,
Et laissez la grand-mère rouspéter.

Quand vous serez fatigués de travailler
Pour vous détendre, allez vous divertir,
Il n'y a pas meilleur remède :

62. Voir la préface d'Antoine de Baecque à la réédition de *L'art de péter* [1751], de Pierre-Thomas-Nicolas HURTAUT, Paris, Payot, 2006, p. 7-32.

63. Sonnet 3, p. 137. La pagination renvoie à celle du manuscrit de Kerenveyer.

64. Épigramme 1, p. 138.

65. Sonnet 1, p. 135.

66. Manuscrit de la bibliothèque du Musée du Léon, à Lesneven. Une version de cette chanson, plus courte d'un couplet, se trouve dans le volume II des manuscrits Lédan (p. 62-84).

67. DELON, Michel, *Le Savoir-vivre libertin*, Hachette littératures, Paris, 2000, p. 165 sq.

68. Volume II des manuscrits Lédan, p. 4-7.

69. *Collocou familier etre un den curius hac un den expert, var an abusou commun da bep stadou a veler a rer etoues a bep seurt tud e Breis-Isel, hac e leac'h all. Dediect d'ar Vretonnet, gant ur mignon dezo, hep intantion da choqi den e particulier/Colloques familiers entre un homme curieux et un homme expert, sur les abus communs à chaque état que l'on voit et que l'on fait parmi toutes sortes de personnes en Basse-Bretagne, et ailleurs. Dédiés aux Bretons par un de leurs amis, sans intention de choquer personne en particulier, e Landerne, moulet e ti J. Desmoulins, s. d.*

Vous dormirez mieux ensuite.
Dansez les filles, et faites le bal,
Et laissez la grand-mère rouspéter⁷⁰.

Néanmoins le *je* a également un esprit : Kerenveyer se peint transi d'amour pour Fant⁷¹, malheureux en amour⁷², fatigué de son travail et occupé à se délasser en lisant un livre⁷³. « *Chasse ar clujiri*/La chasse aux perdrix⁷⁴ » vante les plaisirs cynégétiques, d'autant plus grands que derrière la description des perdrix on voit poindre l'image du beau sexe.

Quemerit birou Cupidonic
A mar gouzoch mat o armi
Eb trouz &^c.
Caer o deveso besa spontic
Sur och da baca glujiri,
Eb trouz &^c.
[...]
Ar glujiri a so er boedic
Friand a capabl da denti
Eb trouz eb den ac eb qui
Er chasseur ma ve lipousic
A rafe ganto e choari
Eb trouz &^c.

Prenez les flèches du petit Cupidon,
Et si vous savez bien les armer,
Sans bruit, seul et sans chien,
Elles auront beau être effrayées,
Vous êtes sûr d'attraper des perdrix,
Sans bruit, seul et sans chien.
[...]
Les perdrix sont une nourriture
Délectable ; et capable de vous tenter,
Sans bruit, seul et sans chien.
Un chasseur, s'il est gourmet,
En ferait son régal,
Sans bruit, seul et sans chien.

L'avant-dernier vers du dernier couplet joue sur l'ambiguïté du verbe « *c'hoari* » : il veut dire mot à mot « jouer » mais il signifie aussi « faire

70. Cette chanson, ainsi qu'une deuxième du même auteur, sont publiées par SAVINA, Jean, « La Tour d'Auvergne amateur de chansons bretonnes », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome LXII, 1935, p. 59-62. Elle ressemble à une chanson qui se trouve dans le volume I des manuscrits Lédan (*Canaouen da ober an Dans tro*, p. 5-7).

71. Voir l'épître et l'épilogue, mais aussi la chanson et l'épigramme 21.

72. *Songe*, p. 156.

73. *Songe*, p. 149.

74. Manuscrit de la bibliothèque du Musée du Léon, à Lesneven. On trouve une version quelque peu différente dans les manuscrits Lédan, sous le titre « *Chanson ar chasseur*/La chanson du chasseur » (volume II, p. 1-3). De même, dans le fonds Bernard, il y a une copie de cette chanson, sous le titre, « *Chanson ar glujury*/La chanson des perdrix », attribuée à Paul-Étienne (et non Jean-Michel) Testard.

l'amour »; l'allusion est transparente pour tout lecteur, ou auditeur, averti. L'image de la femme qui se dessine dans cette littérature est celle d'un être aux multiples facettes, et dans le recueil de Kerenveyer, elle est symbolisée par Fant : Fant, c'est l'amante aux doux appas, celle qu'on aime en cachette, celle à qui Kerenveyer dédicace son manuscrit, de manière cryptée, en utilisant l'« alphabet des anciens Bretons Armoriques ⁷⁵ »; la jeune demoiselle qui se veut maîtresse de son destin et de son corps ⁷⁶; la jeune fille qui « en deux coups » devient femme par le ministère d'un carme ⁷⁷; la jeunesse que l'on dépucelle sur l'aire de la maison ⁷⁸; la jolie putain, « fille de belle tournure, jolie jeunesse ⁷⁹ »; la servante, pleine d'esprit, d'un chanoine libidineux ⁸⁰; mais aussi la femme aimée que l'on a perdue et que l'on pleure ⁸¹. Fant est la jeune fille, l'amante, la femme, la putain mais aussi la maman et la fille, puisque Françoise, dont Fant est la forme bretonne, est l'un des prénoms de la mère et de la fille de Kerenveyer : libre ou soumise, adulée ou méprisée, une et multiple à la fois, Kerenveyer met en lumière sa transformation, et c'est peut-être en cela, principalement, que cette œuvre est libertine. Fant est le symbole des femmes émancipées et bien décidées à modifier le cours de leur destin; elle est en quelque sorte une cousine, à la mode de Bretagne, de Thérèse philosophe, héroïne du roman libertin éponyme attribué à Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens ⁸². Cette femme aux visages multiples permet à l'auteur d'alterner entre l'hypotypose, c'est-à-dire le langage cru, obscène ou érotique, et l'allusion : ce va-et-vient est un des principes de l'écriture libertine du XVIII^e siècle ⁸³. Mais si, chez Kerenveyer, on retrouve la classification qui distingue le registre de la galanterie mondaine, illustrée par Crébillon dans *Le sylphe* ⁸⁴, le registre du cynisme des filles, représenté par *Margot la ravaudeuse* [1750] de Fougere de Monbron, et celui de l'obscénité, développée par Gervaise de Latouche dans *Histoire de dom B***, portier des chartreux* [1741] ⁸⁵, c'est le premier de ces registres qui l'emporte chez les autres auteurs : lorsque l'on évoque les ébats amoureux, on pratique l'allusion, parfaitement explicite pour les esprits éclairés, et l'on file la métaphore, cynégétique ou autre. Ce plaisir de l'allusion se laisse entendre dans les chansons françaises qui ont

75. Voir l'épître et l'épilogue, mais aussi la chanson et l'épigramme 21. Cet alphabet figure dans le dictionnaire de Grégoire de Rostrenen.

76. Voir l'opéra-comique et le songe, mais aussi les épigrammes 12 et 14.

77. Voir le conte « Le cocu ».

78. Voir l'épigramme 1.

79. Dans le conte « La vie des femmes mariées », p. 127.

80. Voir l'épigramme 4.

81. Voir le sonnet 2 et l'épilogue.

82. *Thérèse philosophe ou mémoires pour servir à l'histoire du P. Dirrag, et de Mlle Eradice* [1748], dans *Romanciers libertins du XVIII^e siècle*, édition établie sous la direction de WALD LASOWSKI, Patrick, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2000. Sur le « libertinage au féminin », voir DELON, Michel, *Le savoir-vivre libertin, op. cit.*, p. 281 sq.

83. *Romanciers libertins...*, *op. cit.*, p. 1049.

84. CRÉBILLON, Claude de, *Le sylphe ou songe de Mme de R*** écrit par elle-même à Mme de S**** [1730].

85. Ces œuvres figurent dans *Romanciers libertins...*, *op. cit.*

inspiré Kerenveyer pour les airs des chansons de son opéra-comique⁸⁶ ou dans les épigrammes que M^{me} de Pompery s'amuse à créer avec ses amis⁸⁷. Ce breton mondain ressortit donc à la floraison générale d'une littérature d'amusettes politiques et grivoises⁸⁸, nourrie de chansons fleurant bon l'amour, de proverbes, de bouts-rimés, et de maximes : l'élément naturel où évoluent ces pièces variées est donc l'oralité, ce qui explique que les traces écrites soient plus rares.

Une désacralisation

Logiquement, par rapport aux autres littératures bretonnes, l'image du corps, mais aussi de la société, est différente. D'une certaine manière, on peut même dire que cette image se construit contre la société telle qu'elle est encadrée par l'Église issue de la Réforme catholique : cette littérature mondaine détourne les thèmes classiques de la morale chrétienne tridentine – le corps, la nourriture, ou encore la boisson. Un exemple : dans l'épigramme 1 du recueil de Kerenveyer, le *je* baise une jeunesse allongée sur l'aire de la maison. Celle-ci lui dit :

*Siouas ! va douçz... va c'harantes...
va bodik-espem, a dreuzes,
Mervell a rancan souden.*

« Hélas ! mon amant, mon amour,
Tu transperces mon buissonnet ardent.
Il me faut mourir sur-le-champ. »

Dans l'expression « *bodik-espem* » réside un jeu de mots qu'il n'est pas facile de traduire. Mot à mot, elle veut dire : « mon buissonnet d'aubépine » ou « mon buissonnet qu'on épargne ». Dans les textes de la littérature religieuse, « *bod-spern* », « buisson d'aubépine », s'écrit pour désigner le buisson ardent, forme sous laquelle apparut Dieu à Moïse⁸⁹. Ici, l'expression est utilisée concrètement (le buisson, c'est la toison pubienne), et métaphoriquement (le buisson ardent, c'est le symbole de la virginité et du pucelage de la jeune fille⁹⁰ qu'elle s'apprête à perdre). Mais sous la plume de Kerenveyer, on lit « *bodik-espem* », qui peut se comprendre « mon buissonnet qu'on épargne ». En effet, « *espem* », « épargner », « ménager », est quasi-homophone de « *spern* », « aubépine ». Le *bon mot* représente assurément une remarquable parodie du message biblique. De même, les œuvres

86. Voir le texte de ces chansons en annexe de ma publication du *Farvel göapaër*.

87. *Un coin de la Bretagne pendant la Révolution. Correspondance de Mme Audouyn de Pompery...*, *op. cit.*

88. MEYER, Jean, *La Noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en Sciences Sociales, 2^e éd., 1985, tome 2, p. 1155 et p. 1183.

89. Exode, 3 1-6.

90. « *At ille : Ne appropries, inquit, huc; solve calceamentum de pedibus tuis; locus enim, in quo stas, terra sancta est. Ne t'approche pas de ce buisson, dit le Seigneur. Enlève tes sandales, car tu te trouves dans un endroit consacré* » (Exode, 3 5).

de Claude-Marie Le Laé (1745-1791) contiennent de nombreuses références à la littérature du breton de curé pour mieux la détourner : c'est bien sûr le cas du *Sarmon var ar maro a Vikeal Vorin*/Oraison funèbre de Michel Morin, ou du texte satirique *Ar C'hi/Le Chien*⁹¹. Mais c'est également vrai pour ce « *Sermon evit gouel ann hol-zent*/Sermon pour la fête de la Toussaint » anonyme⁹². Cette opposition à la société traditionnelle, inédite en breton, se laisse donc entendre par la variété du champ lexical du social. Ainsi, cette littérature confirme une certaine forme de désacralisation de la société⁹³ et témoigne d'une forte progression du mouvement émancipateur moderne⁹⁴ qui trouve, au XVIII^e siècle, un écho réel en breton.

•

Même si les œuvres sur lesquelles j'appuie ma démonstration ne sont pas toutes issues de la noblesse, je conserve ce terme de breton mondain pour les définir. Notamment parce que dans cette expression, les deux termes en présence allient le local et l'universel, le particulier et le général, et sont, en cela, fondateurs de culture. De plus, le contenu de la littérature lui correspondant est admirablement bien représenté par la lecture du poème de Voltaire *Le Mondain* (1736) : la conviction voltairienne que le monde est tout ce qui est donné à l'homme *hic et nunc* le pousse à moquer la prétendue vertu primitive de l'âge d'or, et à chanter les louanges du progrès et du bonheur dans la civilisation ; Voltaire applaudit à son époque et réalise l'importance libératrice de l'acte d'écrire : « Le paradis terrestre est où je suis. »

91. LE LAÉ, Claude-Marie, *La Vie et les œuvres comiques*, édition critique d'après les manuscrits autographes inédits par Gaston Esnault, Paris, Champion, 1921 ; « *Ar c'hi/Le chien* » (1772) est publié par Gaston Esnault dans les *Annales de Bretagne*, n° 4, décembre 1968, t. LXXV, p. 703-788.

92. LUZEL, F.-M., « *Sermon evit gouel ann hol-zent*/Sermon pour la fête de la Toussaint », *Annales de Bretagne*, t. IX, n° 1, novembre 1893, p. 120-136. Luzel, qui l'a publié, avec une traduction littérale, sans beaucoup de précision (« ...il m'a été donné [...] par un de mes amis, qui se l'était procuré à Landerneau, mais en ignorait également l'auteur ») se demande si Le Laé n'en serait pas l'auteur – ce que Gaston Esnault se refuse à croire (Voir LE LAÉ, Claude-Marie, *La Vie et les œuvres comiques*, *op. cit.*, p. 25-26).

93. CHARTIER Roger, *Les Origines culturelles de la Révolution*, Paris, Seuil, 1990, p. 103 sq. ; DARNTON, Robert, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Gallimard, nrf essais, 1991, p. 177.

94. BOUTHILLON, Fabrice, *La Naissance de la Martité. Une théologie politique à l'âge totalitaire : Pie XI (1922-1939)*, Strasbourg, PUS, 2001, p. 303.

RÉSUMÉ

Au XVIII^e siècle, en Basse-Bretagne, il existe une production littéraire profane qui est restée principalement manuscrite : la littérature du breton mondain.

Réfléchir sur ce breton mondain oblige à revoir l'histoire des pratiques langagières des siècles précédents : en effet, il n'y a pas d'un côté le *peuple* ne parlant que le breton, et de l'autre la noblesse ou la bourgeoisie ne pratiquant que le français. Cela oblige également à relire la littérature du breton d'avant le siècle des Lumières : ainsi, une pratique culturelle de distinction peut aisément être mise en lumière.

Au XVIII^e siècle, à l'usage de la langue bretonne par une couche de la population aisée et cultivée correspond une expression littéraire inédite. Celle-ci se caractérise notamment par l'irruption du *je* : les auteurs, le plus souvent anonymes, font entendre, avec allégresse, les élans et les émois de leur corps et de leur cœur. Cette littérature confirme alors une certaine forme de désacralisation de la société bas-bretonne et témoigne d'une forte progression du mouvement émancipateur moderne qui trouve un écho réel en breton.

ABSTRACT

In the eighteenth century, in Lower Brittany, there was a secular literary work which remained mainly handwritten: the literature of the high-society breton.

To reflect on this high-society breton means to revisit the history of linguistic practices of the previous centuries: indeed, you can't have the people, on the one hand, only speaking breton, and the nobility or the bourgeoisie, on the other hand, only speaking french. That also requires you to reread the literature of the breton as it was before the age of the Enlightenment: that is, a distinctive cultural practice of using breton can easily be brought to light.

In the eighteenth century, with the use of the breton language by all levels of the well-to-do cultivated society corresponds an unpublished literary expression. The latter is characterized in particular by the emergence of the "I": the authors, mostly anonymous, express with exhilaration the rushes and the excitement of their body and heart. This literature confirms therefore a kind of removal of the lower-breton society from its pedestal and bears witness to a pronounced advance in the modern liberating movement which finds a real echo with breton.